

Monsieur Gérard COLLOMB
Ministre de l'Intérieur
1, Place BEAUVAU
75800 PARIS CEDEX 08

LE SECRETAIRE GENERAL

Réf. 2017/10/165 YK/NC

Paris, le 26 octobre 2017

COURRIER RECOMMANDE A/R.

OBJET : Préavis de grève du mercredi 15 novembre 2017 à 20 H au vendredi 17 novembre 2017 à 8 H

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983 et aux articles L 2512-1, L 2512-5 du Code du Travail relatifs aux modalités de grève dans les services publics, je vous informe de la décision prise par la Fédération des personnels des services publics et des services de santé Force Ouvrière de s'associer à l'initiative prise par la Confédération générale du Travail FO en déposant un préavis de grève interprofessionnelle pour **le jeudi 16 novembre 2017**.

Il concerne les **personnels et agents de la fonction publique territoriale relevant de notre fédération**.

Ce préavis de grève couvrira l'ensemble des initiatives de grève et de mobilisation de nos syndicats sur l'ensemble du territoire national (de métropole et des départements d'Outre Mer), sur les revendications suivantes :

✚ Dans la fonction publique :

- ✓ Gel annoncé de la valeur du point d'indice ;
- ✓ Augmentation de 1,7 % de la CSG au 1^{er} janvier 2018, qui remet en cause les fondements du salaire différé, sans que les compensations soient clairement affichées ;
- ✓ Le rétablissement du jour de carence ;
- ✓ Les coupes budgétaires sur les collectivités et les établissements ;
- ✓ Les suppressions d'emplois programmées dans nos collectivités et établissements ;
- ✓ Les attaques portées contre le statut des fonctionnaires ;
- ✓ La suppression de milliers de contrats aidés (ex. CAE).

✚ Dans les secteurs privés relevant de notre fédération :

- ✓ Les projets d'ordonnances réformant le Code du Travail, complémentaires de la loi EL KHOMRI, sont l'Alpha et l'Oméga en termes d'attaques contre les salariés, le Code du Travail et les conventions collectives, c'est pourquoi nous en demandons le retrait.

Afin de permettre aux personnels et agents de la fonction publique territoriale relevant de notre fédération de participer ou de se joindre aux mouvements et actions décidés, la fédération dépose un préavis de grève destiné à couvrir leurs absences **pour la période allant du mercredi 15 novembre 2017 à 20 H au vendredi 17 novembre 2017 à 8 H**.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre considération distinguée.

Yves KOTTELAT
Secrétaire Général

